

LETTRE D'INFO N°2



17/09/2026

Compte Rendu

AUDIENCE IA IPR EPS / SNEP FSU Guyane. LUNDI 14 SEPT.

Lundi 14 septembre 2026 à 9h le SNEP FSU Guyane, Mmes MORVAN et EGEA, Messieurs EBION et HENRY, étaient reçus au rectorat par Mme MILLOT, IA IPR EPS, et M.LEPERS, conseiller spécial du recteur, en charge du dossier du Bâti Scolaire.

Le SNEP FSU Guyane avait envoyé en amont de cette audience un document récapitulatif « bilan de rentrée », réalisé sur la base des retours des collègues suite à l'enquête de rentrée envoyée par **le SNEP FSU Guyane** à tous les contacts établissements de Guyane.

Ce document a servi de base de travail pour l'entretien.

Nous avons abordé par thèmes les différentes problématiques de cette rentrée EPS :

- Transports et CTG
- Installations : entretien / rénovation et travaux / problèmes d'aménagements / normes d'hygiène
- Ressources Humaines
- Questions diverses : UNSS / Logiciels de saisie des notes / formations PAF

L'entretien a duré 1h. Nous avons été entendus sur de nombreux sujets. Nos « salles de classes » sont très spécifiques puisque souvent à l'extérieur des établissements scolaires et des problèmes bien particuliers se posent : qui nettoie, comment s'y rendre ...

Ce qu'il faut retenir de cet entretien :

- **Problèmes de communication avec la CTG.** Il va falloir trouver le bon interlocuteur auprès de la CTG. Une personne que les équipes péda et/ou le coordo EPS peut contacter et avec qui dialoguer. **M.LEPERS** souhaite qu'un fonctionnement clair soit établi, avec signature et engagement de chacune des parties : établissement / CTG / Entreprise pour ce qui concerne les transports
- Pr Concorde une réunion s'est tenue mardi 15 septembre avec les différents interlocuteurs. Les choses ont été mises à plat et la situation semble s'être apaisée. Des solutions sont en réflexion
- Travaux : **carbets et point d'eau**. **M.LEPERS** en fait une priorité ! URGENCE pour certaines installations / établissements. **Demande appuyée du SNEP FSU Guyane et de MME MILLOT.**
- **Beaucoup de doléances** ne concernent pas forcément ni la CTG ni l'inspection mais relèvent du chef d'établissement : mettre un cadenas sur une porte, sécurisation du matériel EPS, entretien des locaux, nettoyage quotidien, changement de portes, installations d'étagères, mobilier, nettoyage de tapis,

- Marquage au sol / enlèvement gros matériel: en cas d'absence de réponse de la CTG le chef d'établissement peut tout à fait, avec l'accord du CA, engager avec ses agents les travaux et puis demander par la suite une subvention exceptionnelle à la CTG pour couvrir les dépenses.
- ALARME / Problèmes d'électricité : la CTG est responsable. **M.LEPERS a pris note** de toutes les demandes remontées dans le document.
- Machine à laver. **Le SNEP FSU Guyane** a insisté sur le fait que les chasubles (nom féminin) font partie du matériel pédagogique. A ce titre, et de la même manière que les labos ou salles de classe sont nettoyées ils doivent être prévus au nettoyage dans l'établissement. **M.LEPERS s'est engagé** à faire une communication auprès des chefs d'établissements à ce sujet.
- Problèmes de communication avec la direction d'un établissement. Ne pas hésiter à faire remonter au rectorat afin qu'une intervention soit faite pour fluidifier le dialogue.
- Travaux entamés très tardivement : il nous a été répondu que certains travaux étaient prévus en début d'été mais que des chefs d'établissement avaient refusé de laisser les clés durant l'été.
- Nuisibles : des solutions vont être mises en place rapidement. Le sujet est traité
- **M.LEPERS** propose qu'un dialogue soit instauré avec tous les services des sports des municipalités afin d'établir un répertoire de contacts fiables, un pour chaque mairie, pour obtenir les informations le + tôt possible pour une meilleure anticipation.
- **NATATION** : le prix parfois élevé d'accès aux bassins est regretté par **MME MILLOT** sur certaines piscines. Cela devra faire l'objet de discussions avec les mairies. **Le SNEP FSU Guyane** a une nouvelle fois souligné le travail important effectué par l'association **Ma Guyane Nage** mais regrette qu'une association doive pallier aux manquements de l'administration dans l'application de directives pourtant nationales. Que l'association intervienne sur les communes du fleuve cela se comprend aisément mais qu'elle s'installe durant des semaines à Kourou dans la ville spatiale qui possède une piscine municipale, c'est priver d'autres populations de cet enseignement fondamental.
- Lyc 4 St Laurent. Une intervention va être faite auprès du collège 6 pour appuyer la demande d'utilisation de créneaux.
- A.B. Angoma : suivi des travaux. Un bilan est effectué 1 fois par semaine. Livraison avant fin OCTOBRE.

AUTRES POINTS EVOQUES lors de cet entretien:

- ⇒ **UNSS**. **Le SNEP FSU Guyane** a une nouvelle fois demandé la création d'un poste de DR UNSS Adjoint. Notre DR UNSS fonctionne seul, avec cette année un mi temps secrétariat, quand les autres outremer « équivalents » ont des moyens supplémentaires.
- Mayotte ils bénéficient d'un DR UNSS, d'un adjoint, et d'une personne à temps plein, pour 9600 licenciés, soit l'équivalent en licenciés de la Guyane mais pas avec la même problématique géographique. Superficie de Mayotte = 380 km². Superficie de la Guyane = 84000 km² env
- Guadeloupe : 1 DR UNSS + 1 secrétaire
- Martinique : 1 DR, 1 secrétaire pour 5600 licenciés.

Nous appuyons notre demande sur le fait que l'ouest se développe avec la création d'un poste de DAASEN, il semble donc logique de développer également les moyens UNSS en conséquence

M.LEPERS est réceptif à la demande. **Mme MILLOT** avait quant à elle fait remonter la même demande l'an passé. Nous sommes tous sur la même longueur d'onde, alors où est ce que cela bloque ?

⇒ **Formations FIL.**

Possibilité de demander des formations FIL dans les établissements pour des APSA particulières

- ⇒ **LYCEES** : il est indiqué dans la lettre de rentrée de l'inspection que les notes des CCF doivent maintenant être entrées dans **I PACK EPS**. **Le SNEP FSU Guyane pose la question** de la multiplication des saisies sur divers logiciels : SANTORIN, CYCLADES, PRONOTE... **Mme MILLOT** nous assure qu'une seule saisie devrait suffire.

BILAN DE RENTREE du SNEP FSU Guyane

IL EST EN LIGNE SUR LE SITE DU SNEP FSU GUYANE

En cliquant ici :

<https://www.snepfsu-guyane.net/wp-content/uploads/2026/09/BILAN-DE-RENTREE-DU-SNEP-FSU-GUYANE.-SEPT-2026.pdf>

AG UNSS.

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2026

Tous les enseignants d'EPS de GUYANE ont reçu une convocation DU RECTEUR pour l'AG UNSS.



Depuis 2 ans, **le SNEP FSU Guyane** intervient auprès du cabinet du Recteur car certains chefs d'établissements mettent la pression aux collègues en n'autorisant à y participer que les coordo, ou seulement ceux qui sont libres sur ce jour.

Nous rappelons que c'est une convocation du recteur !

Le chef d'établissement ne peut éventuellement refuser votre participation que pour nécessité de service, ce qu'il serait difficile d'argumenter en ce début d'année « perturbé » dans de nombreux établissements.

C'est un RDV important car il détermine les orientations du sport scolaire pour l'année.

Les chefs d'établissements sont les Présidents de vos AS, il serait donc déplacé de refuser aux collègues de participer à cette réunion de tous les animateurs d'AS.



Si vous rencontrez un problème pour participer à cette réunion contactez nous le plus rapidement possible.

A retrouver également sur le site du SNEP FSU Guyane le 8 pages spécial SPORT SCOLAIRE rentrée 2026 du SNEP FSU, avec toutes les actualités.

ICI : <https://www.snepfsu-guyane.net/wp-content/uploads/2026/09/GUIDE-MINISTERIEL-EQUIPEMENTS-SPORTIFS.pdf>

COMMUNIQUE FSU : SNES / SNEP / SNUEP

HORS-CLASSE 2026 : LES SYNDICATS DE LA FSU GUYANE EXIGENT DES COMPTES ET DES MESURES À LA HAUTEUR DES DYSFONCTIONNEMENTS.

La publication des résultats de l'accès à la hors-classe 2026 en Guyane vient une nouvelle fois mettre en lumière les graves dysfonctionnements de la gestion des carrières par notre administration.

Une première liste des promus a été publiée le 31 août 2026. Une nouvelle liste a été diffusée le 14 septembre 2026, soit seulement deux semaines plus tard.

La comparaison des deux documents est édifiante.

Après vérification des listes, 24 changements de bénéficiaires sont constatés sur les 74 promotions annoncées, soit 32,4 % des promotions. Autrement dit : près d'une promotion sur trois a été modifiée entre les deux publications.

Derrière ces noms, ce sont des collègues, leur carrière et leur rémunération qui sont directement concernés.

Être annoncé promu puis découvrir quelques jours plus tard que son nom a disparu de la liste n'est pas une simple erreur administrative sans conséquence. Cela génère de l'incompréhension, de l'inquiétude et, potentiellement, un préjudice pour les personnels concernés.

Les syndicats de la FSU exigent des mesures immédiates !

1. Remettre en place les CAPA liées aux opérations de carrière

Pour les années à venir, la FSU demande la remise en place des CAPA compétentes pour les opérations de carrière.

La suppression des instances permettant aux représentants des personnels de contrôler les opérations de carrière ne peut que conduire à une gestion opaque, alors que les personnels ont besoin de garanties collectives, de transparence et de contrôle.

2. Réunir en urgence un groupe de travail de vérification pour la campagne 2026

Pour cette année, nous demandons la mise en place dans les plus brefs délais d'un groupe de travail réunissant l'administration et les représentants des personnels afin de reprendre l'ensemble des opérations de promotion.

3. Des promotions supplémentaires pour réparer les erreurs constatées

Enfin, les personnels ne doivent pas être les victimes des erreurs de leur administration.

Le rectorat doit donc demander un nombre de promotions supplémentaires suffisant pour que la correction des dysfonctionnements ne se traduise pas par une nouvelle injustice.

Les personnels n'ont pas à payer le prix de l'incompétence de leur administration.

La gestion des carrières des personnels ne devrait pas être une loterie, elle doit être transparente et équitable.

CAMP MARIPAS

Journée d'Accueil du SNEP FSU Guyane.

Retrouvez en pièce jointe de ce mail [LA CONVOCATION](#) pour la journée d'accueil organisée par le SNEP FSU Guyane au Camp Maripas, ainsi que **le coupon réponse**.

Déposez votre convocation auprès de votre chef d'établissement au plus vite. Et informez nous via le coupon réponse !

Cela nous permet d'optimiser la mise en place de cette journée : gestion de la plénière, timing général, gestion des thèmes de discussion abordés, des activités proposées, du pot de clôture,...

VENDREDI 02 OCTOBRE

RDV attendu et incontournable pour la profession.

Une occasion comme il y en a trop peu dans l'année de se rencontrer, échanger librement, faire le point, faire connaissance avec les nouveaux arrivants,...et bien sûr s'informer de l'actualité de l'EPS et plus largement de l'Education sur le plan académique et national.

Tous les collègues - titulaires, non titulaires, syndiqués ou non- de l'académie sont conviés à cette journée.

Votre participation est un DROIT à partir du moment où vous déposez dans les délais votre demande (jusqu'à 3 jours avant le jour J).



La journée se déroulera en plusieurs temps:

=> Accueil café/thé/gourmandises **à partir de 9h** au Camp Maripas / installation

=> **Echanges en plénière** de 10h jusqu'à épuisement des sujets et questions / réponses

=> 30 min d'échanges individuels pour les collègues souhaitant nous rencontrer de manière plus « personnelle »

=> Repas sur place sous le carbet et/ou en bord de fleuve sur la terrasse extérieure. Le déjeuner se fait directement sur place. Accès aux frigos. Chacun apporte son déjeuner. Prévoyez vos couverts.

=> **Après midi activités physiques** (pratique en équipe, de type circuit crosstraining / trail au sentier botanique de la Montagne Des Singes + activité Tir à l'Arc).

**** ACTIVITES PHYSIQUES SUR LA BASE DU VOLONTARIAT**

**** SOUS LE REGIME DE LA RESPONSABILITE INDIVIDUELLE. PRATIQUE A SES RISQUES ET PERILS**

**** PREVOIR TENUE DE SPORT ET MAILLOT DE BAIN.**



17h : Pot de clôture de la journée. **OFFERT par le SNEP FSU Guyane.**

Prise en charge financière : **Pour les syndiqués** (possibilité de se syndiquer sur place) des communes Iracoubo, Mana, St Laurent, Apatou, St Georges, Camopi , remboursement frais d'essence sur présentation facture et co-voiturage. **Pour les collègues du fleuve syndiqués**, prise en charge du transport aérien sur présentation d'une facture nominative.

POSSIBILITE DE DORMIR SUR PLACE EN HAMAC LE VENDREDI SOIR pour celles et ceux qui souhaiteraient rester sur place. 20 eur par personne.

CONTACTER DIRECTEMENT LE CAMP MARIPAS POUR INFOS ET RESERVATION.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX!

SE SYNDIQUER AU SNEP FSU Guyane

Individuellement, chacun peut se tourner vers le SNEP-FSU pour sa carrière, les mutations, le conseil juridique ... Mais c'est dans le collectif que le SNEP-FSU est le plus puissant et son renforcement le plus nécessaire.

- Pour protéger nos droits et en gagner de nouveaux pour les personnels
- Pour améliorer le Service Public d'Éducation et notamment de l'EPS, du sport scolaire et du sport (équipements, horaires, formation, emploi).
- Pour plus de justice sociale et environnementale

Pour être plus fort ensemble, le syndicat est notre outil commun. Il NOUS appartient de le renforcer. Syndiqués nous sommes mieux informés, mieux armés face aux attaques, et jamais seuls face à l'administration.

C'est ICI pour se syndiquer en ligne : <https://lesite.snepfsu.fr/adhesion-par/>

EGEA Andrea.

Pour le SNEP FSU Guyane